

Bollène, Monteux, Courthézon : les maires vauclusiens à l'honneur aux assises des Petites Villes de France





Anthony Zilio, maire de Bollène vient d'être réélu au bureau de <u>l'Association des Petites Villes de France</u> (<u>APVF</u>). L'élection de l'élu vauclusien s'est déroulée à l'occasion des 25e assises de l'association qui se sont tenues à Millau dans l'Aveyron les 1^{er} et 2 juin derniers.

Deux autres maires du département ont aussi été mis à l'honneur : <u>Christian Gros</u>, maire de Monteux, a été réélu au conseil d'administration alors que <u>Nicolas Paget</u>, maire de Courthézon y fait son entrée.

1 200 communes adhérentes





Présidée par <u>Christophe Bouillon</u>, maire de Barentin en Seine-Maritime, l'APVF qui fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants afin de promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire, regroupe plus de 1 200 communes adhérentes.

Durant ces assises, les élus présents ont pu évoquer les enjeux actuels liés à l'avenir de leurs communes comme le financement de la transition écologique et énergétique, la désertification médicale, la mobilité, la ré-industrialisation et la revitalisation dans un contexte de sobriété foncière. Par ailleurs, un autre sujet majeur s'est invité à ce congrès : celui de la montée des violences que subissent les élus dans un contexte de crise démocratique.

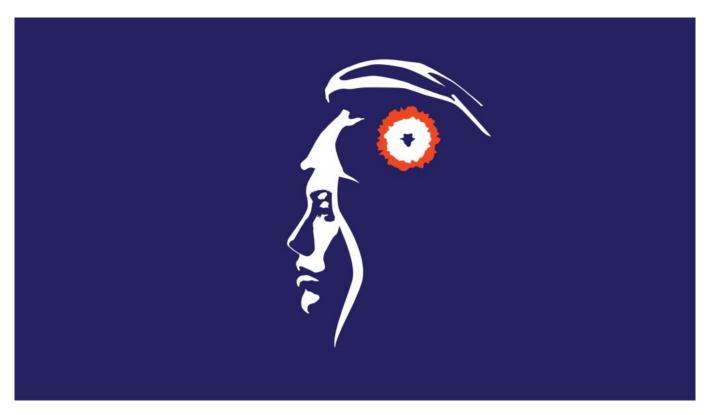
Nombreux échanges entre élus

Dans ce cadre, les maires des petites villes ont pu aussi échanger avec Carole Delga, ancienne ministre, présidente du Conseil régional d'Occitanie, présidente de Régions de France, François Bayrou, ancien ministre, maire de Pau, haut-commissaire au plan et secrétaire général du Conseil national de la refondation et les ministres, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, Dominique Faure, ministre déléguée aux collectivités territoriales ainsi qu'Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé.

L.G.

Agression de maires : Une nouvelle circulaire du garde des sceaux pour mieux protéger les élus

Ecrit par le 4 novembre 2025



Le garde des sceaux vient d'adresser aux parquets une nouvelle circulaire leur présentant les dispositions de la loi du 24 janvier dernier élargissant les possibilités pour les assemblées et associations d'élus de se constituer partie civile en cas d'agression de ces derniers. Des agressions qui, d'après l'observatoire de l'AMF, auraient augmenté de 15% l'an passé.

« Le garde des Sceaux vient d'adresser une <u>nouvelle circulaire</u> à ses parquets relative aux agressions d'élus, explique notre confrère Frédéric Fortin dans Localtis, le média de la Banque des territoires. Une de plus, après celles du 6 novembre 2019 et du 7 septembre 2020, auxquelles il faut ajouter des dépêches du 6 mai 2021 (pour faire remonter semestriellement un rapport d'analyse) ou encore du 26 janvier 2023 (face aux coupures de courant ciblant des permanences d'élus). Sans compter celle du ministère de l'intérieur aux préfets. Cette fois, le texte vise à présenter les dispositions de la loi du 24 janvier dernier « visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression ». »

3 échelons territoriaux identifiés

« Le ministre y rappelle notamment que « trois échelons territoriaux sont identifiés » (commune, département, région), avec pour chacun la mention de « l'association la plus représentative » respectivement l'Association des maires de France, Départements de France et Régions de France, poursuit Frédéric Fortin. Il précise que ces mentions ne sont pas exhaustives, d'autres associations « telles que France urbaine ou l'Association des maires ruraux de France » pouvant elles aussi se



constituer partie civile. »

« De même il explique que la locution « élus territoriaux » utilisée par la loi, qui « ne renvoie pas à une réalité juridique précise », s'entend « pour désigner les élus des entités institutionnelles locales des collectivités d'outre-mer et de Nouvelle-Calédonie », en précisant les entités concernées. Il attire en outre l'attention sur le fait que le recueil de l'accord de l'élu concerné est toujours nécessaire. »

Une hausse du nombre des agressions

« L'incipit de la circulaire rappelle que la loi du 24 janvier 2023 a été adoptée « dans un contexte de multiplication des atteintes visant les élus ». Ce que confirme une note du 10 février dernier de l'Association des maires de France (AMF), qui fait état d'une augmentation de 15% de ces atteintes en 2022 par rapport à 2021, avec un total évalué à 1.500 agressions environ. Un nombre qui agrège les déclarations faites à l'observatoire mis en place par l'association et les faits relayés par la presse. « Les chiffres sont des estimations », précise ainsi l'association, en soulignant que si « les maires hésitent de moins en moins à déposer plainte, [...] ils n'ont pas forcément le réflexe de déclarer l'agression auprès de l'AMF ». Pour l'association, cette hausse pourrait néanmoins s'expliquer en partie par « une libération de la parole », du fait de l'attention accrue portée au phénomène, sans minimiser pour autant « une augmentation des violences du fait des crispations de la société ». »

Les maires en premières lignes

« L'AMF observe que les maires sont les principales victimes, les conseillers l'étant dans une moindre proportion. Elle estime qu'ils sont à 50% victimes d'outrage, à 40% de menaces et à 10% de violences volontaires. L'on imagine le cumul possible. Dans les trois quarts des cas, l'agression a lieu lors de « relations directes avec un administré » (ex., un maire admonestant un administré du fait d'une incivilité). Ce qui a d'ailleurs motivé le recours à des formations assurées par le GIGN. L'association souligne par ailleurs le facteur aggravant que constituent les réseaux sociaux, qualifiés « d'incubateurs numériques de la violence ». »

Frédéric Fortin pour Localtis

Les Angles, plus de 400 personnes étaient présentes aux vœux du nouveau maire, Paul Mély



Ecrit par le 4 novembre 2025



Hier -jeudi 5 janvier, à 19h, plus de 400 personnes étaient massées face à la petite estrade que présidait Paul Mély, maire des Angles depuis le 2 novembre 2022 et conseiller municipal depuis 2001. Autour de lui, les membres élus du conseil municipal et de nombreux maires des villages alentours : Hervé Blanché pour Rochefort-du-Gard ; Yvan Borrelly pour Saze ; Sandrine Soulier pour Pujaut, Pascale Bories pour Villeneuve-lès-Avignon, et Jacques Demanse pour Sauveterre.

L'occasion pour le maire d'évoquer les grands chantiers réalisés en 2022 tels que l'inauguration et la mise en œuvre de la cuisine centrale : 500 repas quotidiens servis aux enfants et seniors ; Les travaux de la voie du boulevard du midi, du bas du Bonbonnier au chemin de la Justice, axe très fréquenté, proposant dorénavant une piste cyclable, et enfin la rue Albert Granier qui a également fait l'objet d'une requalification urbaine complète avec la création de trottoirs et un aménagement paysager.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Paul Mély entouré du Conseil municipal et de nombreux maires

L'urbanisation de la commune

«Un travail important sera effectué sur le PLU (Plan Local d'urbanisme) cette année, a assuré l'édile, dans le but de mieux préserver le tissu pavillonnaire. C'est un sujet sensible car nous sommes tiraillés entre l'obligation de créer de nouveaux logements et les sollicitations de certains administrés inquiets du devenir de leur ville. Pourtant la commune doit trouver son point d'équilibre (Ndlr : Les Angles connait un déficit de logements sociaux actuellement de 5,5 % qui doit passer à 25%). La pression immobilière est forte sur la commune signe que notre territoire est attractif, mais il est important de conserver la maîtrise de notre foncier, même si celui-ci est particulièrement contraint entre zones de ruissellement et risques incendie. Je ne peux cependant pas vous promettre qu'aucune construction ne verra le jour, ni que la commune vivra en vase clos, ou restera figée, toutefois je souhaite que les Anglois conservent leur sérénité et le bien vivre ensemble. Nous veillerons à ce que le développement de la ville se fasse de façon concertée et harmonieuse.»



Le vieux village des Angles

«Nous menons une réflexion de réhabilitation de l'ancienne mairie (Ndlr : fermée dans les années 1970), un bâtiment plein de potentiel situé au cœur du vieux village, toutefois nous nous interrogeons sur la fonction à donner à cette bâtisse. Une des pistes suggérées serait de faire de l'ancienne mairie un lieu culturel dans lequel mettre à l'honneur l'histoire de la ville des Angles, ainsi que les artistes locaux passés et présents. Nous prévoyons également la réhabilitation du presbytère et l'aménagement d'un parking à proximité immédiate pour faciliter l'accès au centre historique.»



Plus de 400 habitants étaient présents lors des voeux du maire des Angles

Les projets

«La requalification urbaine du boulevard Chateaubriand-Montée du Valadas permettra la sécurisation du cheminement piéton et de nouveaux aménagements. Même chose pour le boulevard des Carrières qui sera doté d'une piste cyclable. Le parc Masepeso, initié par Jean-Louis Banino, verra bientôt le jour. Désormais, chaque requalification urbaine complètera le réseau de piste cyclable et cheminement

Ecrit par le 4 novembre 2025

piéton.»

Hommage à Jean-Louis Banino

«C'est grâce au maintien d'une gestion saine que nous parvenons encore, malgré un contexte économique difficile, à investir, a assuré Paul Mély. J'en profite pour remercier M. Jean-Louis Banino, mon prédécesseur, qui après 40 ans passés au service des Anglois (Ndlr : 2008-2022), a contribué à la bonne gestion de la commune permettant ainsi la réalisation de projets ambitieux.»

3 équipages de policiers municipaux

«Un nouveau policier municipal a été recruté pour intégrer les 3 équipages, a repris Paul Mély. Leur présence rassurante est très appréciée de la population, même si nous avons la chance d'habiter une ville paisible qui connaît peu de désagréments. La Police sera d'ailleurs transférée dans de nouveaux locaux pour mieux y recevoir le public. Un local sera dévolu à la vidéo surveillance.»

Au plan internationnal

Paul Mély a évoqué, au plan international, l'invasion russe en Ukraine, la guerre qui perdure, le lourd tribut en pertes humaines, la mise à mal de l'économie européenne également ressentie à l'échelle communale et a réhitéré sa solidarité aux Ukrainiens.

En savoir plus

Paul Mély, 55 ans, ancien professeur de mathématique, est arboriculteur. Il est conseiller municipal depuis 2001, délégué aux Finances et à la Communication. Il est vice-président au Grand Avignon. Il a été adjoint au maire dès 2008, auprès de Jean-Louis Banino en charge des Elections, des Finances, du personnel, puis de la Police et de la Commande publique. Il a été élu maire des Angles le 2 novembre 2022, suite à la démission de Jean-Louis Banino. Son arrière-grand-père a été maire et son père de 1981 à 2008 (aussi prénommé Paul Mély).



Ecrit par le 4 novembre 2025



Quand Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane rencontre Emmanuel Macron



Ecrit par le 4 novembre 2025



Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane, a rencontré Emmanuel Macron, président de la République lors d'une réception à l'Élysée qui accueillait les acteurs engagés dans la lutte des feux de forêt durant 2022. L'édile du village médiéval des Bouches-du-Rhône qui compte 4 500 âmes a, pour l'occasion, remis en mains propres au président, une <u>lettre</u> évoquant le projet de restauration de la Montagnette qui a subi de violents incendies les 14 et 18 juillet derniers détruisant 550 hectares sur les 1500 que compte la colline. 1 000 pompiers avaient alors été mobilisés pour sauver la flore et la faune de la Montagnette.

Dans cette missive

Dans cette missive, Jean-Christophe Daudet évoque un projet d'irrigation de la Montagnette, avec de l'eau non-potable- pour arroser les champs d'oliviers, favoriser le retour du pastoralisme notamment autour de l'abbaye de Frigolet, le développement des vignes, des herbes de Provence, des arbousiers et amandiers qui constitueront autant d'espaces coupe-feu pour protéger le village et juguler les possibles récidives de feu de forêt par vent du Sud ou Mistral. Les réseaux d'irrigation garantiraient également



l'approvisionnement de réservoirs destinés aux sapeurs-pompiers dans la défense contre l'incendie.



Ecrit par le 4 novembre 2025





La remise de la lettre

Une possible irrigation?

« Cette eau proviendrait de la plaine pour gagner la montagnette et le village via 'un acheminement possible techniquement' et réalisable 'le dénivelé entre la laine et la colline n'étant que d'une trentaine de mètres'. D'ailleurs le débit du Rhône est de 250m3 minimum par seconde en juillet tandis que les nappes de la Durance se trouvent à 6m de profondeur », plaide le maire dont le centre ancien moyenâgeux de Barbentane vient d'être classé site patrimonial remarquable.

Anticiper

En faisant passer cette missive au plus haut niveau de l'État, Jean-Christophe Daudet en appelle à la solidarité de l'État d'une part pour la restauration de la Montagnette, ainsi que l'obligation pour les gestionnaires et utilisateurs de réseaux ferrés d'éviter toutes récidives dans le déclenchement des feux. Enfin, des représentants du SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours) ainsi que le capitaine Pascal Chauvet, chef du centre de secours 'La Montagnette' étaient présents.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Les Angles : Jean-Louis Banino renonce à son mandat de maire







Elu depuis 1983 au conseil municipal, Jean-Louis Banino annonce renoncer à son troisième mandat de maire des Angles. Une décision motivée par des raisons personnelles.

Il annonce mettre également fin à son mandat de vice-président délégué aux Ressources humaines du Grand Avignon, de président du syndicat intercommunal qui s'occupe de la piscine de Villeneuve-lez-Avignon et de président du conseil d'administration de l'Ehpad Paul-Gache des Angles. Il continuera cependant de siéger au conseil municipal pour des questions administratives.

L'arrêt de sa mandature sera officiel lors du prochain conseil municipal, prévu en fin de semaine prochaine.

Patrick Suisse succède à Joris Hébrard comme maire du Pontet



Ecrit par le 4 novembre 2025



Concerné par le non-cumul des mandats, Joris Hébrard, le nouveau député RN (Rassemblement national) de la 1^{re} circonscription de Vaucluse laisse son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse, son ex-1er adjoint à la mairie. Il reste cependant conseiller municipal.

A 65 ans, Patrick Suisse vient d'être élu maire du Pontet avec 27 voix sur 33 membres du conseil municipal. Aujourd'hui à la retraite, il a été tourneur, fraiseur, ajusteur, puis commercial et surtout passionné de sport comme président de l'USP Athlétisme.

« Quand Joris a remporté les Législatives en juin dernier (ndlr : avec 51,14% des suffrages au second tour face au Nupes Farid Farissy), il m'a demandé si j'accepterais de lui succéder. Cela m'a agréablement surpris, j'ai réfléchi, j'ai interrogé les autres élus du conseil municipal pour savoir s'ils étaient d'accord, du coup j'ai accepté. Je me dois de continuer son programme de campagne et réaliser les promesses qu'il a faites aux citoyens du Pontet. Je suis un combattant de la 1re heure avec lui. Ensemble, nous avons gagné la mairie en 2014 après une campagne difficile avec 7 voix d'avance. Un recours a été déposé, du coup, une autre élection a été organisée, nous sommes repartis, nous nous sommes battus et nous avons à nouveau remporté le scrutin. »

« La tâche de maire n'est pas facile. »

Patrick Suisse, nouveau maire du Pontet

Il poursuit : « La tâche de maire n'est pas facile, ce qui me guidera dans les 3 années de mandat qui restent c'est l'intérêt général. Je poursuivrai le désendettement du Pontet, je conforterai la stabilité



fiscale, je ferai en sorte d'assurer la sécurité des habitants de cette ville, comme Joris Hébrard l'a fait depuis 8 ans ».

Quant à Joris Hébrard, qui retournera à l'Assemblée le 13 septembre avec Xavier Magnin son ancien directeur de cabinet devenu attaché parlementaire, il a tenu à préciser qu'il restait « élu du Pontet, ma ville de cœur, celle où l'ai grandi, où j'ai installé mon cabinet de kiné, où j'ai été élu. Je continuerai à me battre dans l'intérêt général, si Patrick me demande un coup de main, un conseil, je le ferai, le métier de maire n'est pas facile, je l'aiderai. Vive Le Pontet, vive La France. »

Huit adjoints ont été élus à la suite du nouveau maire. L'équipe a été reconduite avec un nouveau venu, Patrick Ebrard. Un Hébrard peut donc en cacher un autre, sans H. Premier conseil municipal présidé par Patrick Suisse, le successeur de Joris Hébrard, le 22 septembre.







Joris Hébrard (à gauche sur la photo) cède son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse.



Anthony Zilio: « En 2020, nous applaudissions les soignants à nos fenêtres. Deux ans plus tard, qui s'en souvient? »



En compagnie des élus communautaires, le maire de Bollène Antony Zilio a invité et remercié le personnel médical, le personnel intercommunal et municipal qui se sont investis dans la lutte contre le Covid-19 ces deux dernières années au sein du périmètre de la communauté de communes Rhône Lez Proyence.

L'intercommunalité Rhône Lez Provence regroupe les villages de Lapalud, Bollène, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas. Au sein de ceux-ci, plus de 18 000 personnes ont pu se faire vacciner grâce au centre de vaccination mis en place à Bollène en janvier 2021.

Le maire a souligné les difficultés auxquelles lui et Frédéric Blanc, médecin généraliste à Mondragon, ont dû faire face pour pouvoir ouvrir ce centre. Il a également relevé un point sanitaire important : l'offre de soins n'est toujours pas suffisante en Rhône Lez Provence, que ce soit pour le Covid-19 ou non.



Même si la pandémie fait moins parler d'elle aujourd'hui, Anthony Zilio a tenu à mettre en lumière les efforts qu'a fourni le personnel médical, et qu'il continue de fournir au quotidien. « Ensemble nous pouvons beaucoup, quand la situation l'impose et quand nos concitoyens ont besoin de nous. Je vous remercie », a-t-il conclu.

V.A.

Décès du maire d'Aramon

Nouveau maire d'Aramon depuis les dernières élections municipales de juin 2020, Jean-Marie Rosier vient de décéder subitement la nuit dernière à l'âge de 72 ans.

« Depuis 1989, il s'est dévoué sans relâche à sa ville et a toujours œuvré avec courage et détermination pour le bien de ses administrés et pour mettre en valeur Aramon, sa ville, à laquelle il était très attaché », rappelle la commune gardoise.

Elu avec 54,99% des voix, Jean-Marie Rosier avait auparavant siégé aux côtés des trois maires précédents. En tant que conseiller municipal puis adjoint de Pierre Ramel d'abord, de 1989 à 2000, puis en tant qu'adjoint de Jean Mahieu de 2001 à 2008. Enfin, il avait été premier adjoint de Michel Pronesti de 2008 à 2020 avant de lui succéder à la tête de cette commune de 4 152 habitants.

Depuis le début de son mandat, il avait, entre autres, remis en double sens le pont du château, lancé le projet d'une maison médicale ainsi qu'augmenté le nombre de caméras de vidéosurveillance.

Vaucluse : quel candidat les élus ont-ils parrainé pour la présidentielle ?

Pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, chaque candidate et candidat doit être parrainé par 500 élus au minimum avant le 4 mars prochain. Tous les maires de communes peuvent apporter leur



parrainage, mais ce ne sont pas les seuls. Les députés, sénateurs, députés européens, conseillers territoriaux et délégués des Français de l'étranger sont aussi de la partie. En Vaucluse, découvrez ciaprès les parrainages signés par les élus habilités à soutenir un candidat et validés par le <u>Conseil constitutionnel</u>.

Marine Le Pen arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 12 parrainages. Elle est talonnée par le duo au coude-à-coude : Emmanuel Macron / Valérie Pécresse avec 7 parrainages chacun. En queue de peloton, nous retrouvons Anne Hidalgo (3 parrainages), Jean Lassalle (2 parrainages), Yannick Jadot (2 parrainages), Eric Zemmour (2 parrainages), Fabien Roussel (1 parrainage), Christiane Taubira (1 parrainage), Nicolas Dupont-Aignan (1 parrainage) et Hélène Thouy (1 parrainage). Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou ou François Asselineau. À moins d'un mois de l'officialisation des candidatures à l'élection présidentielle, seuls Valérie Pécresse, Emmanuel Macron et Anne Hidalgo ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

Maires

- Avignon HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve RIPERT Gilles : MACRON Emmanuel
- Entraigues-sur-la-Sorgue MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan JOUVE Michel: LASSALLE Jean
- Lagarde-Paréol LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel
- Le Pontet HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malemort-du-Comtat ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Mondragon PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches VALAYER Pierre-André : PÉCRESSE Valérie
- Rustrel TARTANSON Pierre: THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel

Conseillers départementaux

ALLEL Samir : JADOT Yannick
ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
BONNET Florelle : Le PEN Marine

• BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie

• BRUN Danielle : Le PEN Marine



DUBOIS Annick : HIDALGO Anne
De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine

• LOUARD Léa : JADOT Yannick

• MARTINEZ-TOCABENS Fabrice : TAUBIRA Christiane

• OBER Jean-Claude : Le PEN Marine

• THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine

Conseillers régionaux

AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

Députés

• AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie

• BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PECRESSE Valérie

• MORENAS Adrien, 3e circonscription: MACRON Emmanuel

• ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

Sénateurs

• BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie

MILON Alain : PÉCRESSE ValérieSTANZIONE Lucien : HIDALGO Anne

L.M.